

# L'argent du terrorisme au cœur des enquêtes de la Cellule anti-blanchiment

Entre le macro et le micro-financement, la Ctif donne, dans son rapport annuel, un éclairage sur les pratiques financières des combattants revenus de Syrie et des terroristes. Inquiétant.

## LE RÉSUMÉ

La Cellule de traitement des informations financières (Ctif) vient de publier son rapport annuel.

Elle a signalé pour un peu d'un milliard d'euros d'argent sale.

La traque du financement du terrorisme est au cœur de l'activité de la Cellule.

Lors de l'année écoulée, la Cellule de traitement des informations financières (Ctif) a transmis des informations sur des opérations de blanchiment et de financement du terrorisme pour un montant de 1,06 milliard d'euros, apprend-on à la lecture du rapport annuel de la Cellule. Si les escroqueries restent en tête du nombre de transmissions faites par la Ctif (21%), le terrorisme et le financement du terrorisme se réservent une place de choix avec 11% des transmissions. Et Philippe de Koster, le président de la Cellule, prévient, cette tendance ne va pas baisser. «Les premiers chiffres de 2016, influencés par les attentats de Bruxelles, confirment malheureusement la tendance observée en 2015», écrit-il en préambule du 22<sup>e</sup> rapport annuel de la Ctif.

### Meilleure collaboration entre les différents services

Les attentats de Paris et de Bruxelles sont au cœur de ce rapport annuel qui est également l'occasion pour le président de la Ctif d'appeler à une meilleure collaboration entre les différents services chargés de la

lutte contre le terrorisme. «Les échanges entre services qui se sont accrus après les attentats du 22 mars doivent être maintenus», lit-on dans le rapport annuel.

Au cours des derniers mois, il est apparu que les renseignements en possession de la Ctif pouvaient être plus utiles aux services de renseignement et à l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (Ocam) qu'aux autorités judiciaires. Mais jusqu'il y a peu, la Ctif ne pouvait transférer ses données qu'aux parquets et au parquet fédéral. Une modification législative récente a permis de créer un canal permanent de communication entre la Ctif, l'Ocam et la Sûreté de l'Etat.

### Allocations sociales et crédits à court terme

Au moment d'aborder le financement du terrorisme, il convient de distinguer le macro et le micro-financement. Le premier porte sur le financement des organisations terroristes d'envergure, tandis que le second, évidemment plus complexe à détecter, s'intéresse au financement des individus radicalisés partis combattre en Syrie ou en Irak et revenant en France ou en Belgique pour y commettre des attaques.

Dans son rapport annuel, la Ctif révèle notamment que deux des terroristes impliqués dans les attentats de Bruxelles du 22 mars 2016 bénéficiaient chacun d'allocations de chômage de près de 1.100 euros. En outre, le compte de l'un des terroristes a été débité d'un montant de 8.000 euros avant les attaques. Une partie de ces fonds ont été versés via Western Union à un suspect se trouvant au Maroc. Inquiétant lorsque l'on sait que certaines attaques menées en France ou en Belgique n'ont pas nécessité le déploiement d'importants montants financiers.

Les terroristes sont également friands de crédits à court terme ou de prêts obtenus auprès de sociétés de crédit à la consomma-

tion peu de temps avant un départ. Si ce genre de pratique était courant en 2014, la Ctif a constaté une baisse des cas de détournements des crédits à des fins terroristes en 2015.

### Billets d'avions, snacks et cartes prépayées

Tous les moyens semblent bons aux aspirants terroristes pour se financer. Et si le rapport de la Ctif ne cite de pas de nom, on ne peut s'empêcher de penser aux frères Abdeslam lorsque la Cellule évoque, comme moyen de financement, la constitution d'une société génératrice de cash peu de temps avant un départ ou une attaque. Les frères Abdeslam étaient à la tête du café Les Béguines, une affaire revendue moins de deux mois avant les attentats du mois de novembre à Paris.

Les cartes de crédit prépayées, partiellement anonymes, semblent également appréciées des terroristes. C'est une carte prépayée émise par bpost qui avait permis à Salah Abdeslam de voyager un peu partout en Europe avant les attaques. Ces cartes, qui peuvent être rechargées avec du cash ou via des transferts, sont généralement utilisées par les terroristes pour acheter des billets d'avion, réserver des chambres d'hôtel, louer des véhicules, ou, souligne le rapport annuel de la Ctif, payer des dépenses sur des aires d'autoroute. Rappelons que Salah Abdeslam avait été aperçu, la veille des attentats de Paris, sur des images de vidéosurveillance d'une aire d'autoroute. Il faisait des emplettes, certainement grâce à ces fameuses cartes de crédit prépayées.

**Les terroristes sont friands de cartes de crédit prépayées.**